

SAUVETEUR NATIONAL PARC AQUATIQUE (20 H)

PLAN DE COURS – 1 MONITEUR

Mise à jour : Juin 2025

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Le cours Sauveteur national – Parc aquatique est conçu dans le but de développer les habiletés, les principes, les pratiques et les processus de prises de décision de la surveillance aquatique qui permettront au surveillant-sauveteur d'effectuer une supervision sécuritaire et efficace dans un parc aquatique. Cette formation renforce les valeurs fondamentales, le jugement, les connaissances, les habiletés et la condition physique qui ont été acquis dans le cadre du cours Sauveteur national – Piscine.

Suite à la réussite de l'examen final, le candidat obtient le brevet Sauveteur national – Parc aquatique.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ☐ Évaluer et décrire comment les divers éléments et conditions d'un parc aquatique ont un impact sur la sécurité des usagers et sur une surveillance sécuritaire (item 1);
- ☐ Démontrer sa compréhension des mesures de sécurité et d'une surveillance aquatique efficace pour les glissoires à vitesse modérée et à vitesse rapide, les glissoires avec chute et chute libre, et les glissoires pour enfants (item 2);
- ☐ Démontrer sa compréhension des mesures de sécurité et d'une surveillance aquatique efficace pour les rivières continues, les rivières à bassins, les rivières lentes et les rivières d'activités (item 3);
- ☐ Démontrer sa compréhension des mesures de sécurité et d'une surveillance aquatique efficace d'une piscine à vagues (item 4);
- ☐ Démontrer trois entrées à l'eau et trois sorties de victimes appropriées dans une piscine (item 5);
- ☐ Démontrer sa condition physique, son endurance et sa force :
 - En nageant 50 m en 60 secondes ou moins (item 6a);
 - En récupérant un objet de 9 kg (20 lb) en 40 secondes ou moins (item 6b);
- ☐ Communiquer efficacement avec les usagers, les victimes, les autres surveillants-sauveteurs, les superviseurs et le personnel des services d'urgence (item 7);
- ☐ Utiliser un positionnement et une rotation appropriés à un parc aquatique (item 8a);
- ☐ Utiliser des techniques efficaces de balayage visuel et reconnaître rapidement et de façon précise des incidents (item 8b);
- ☐ Démontrer sa capacité à prévenir les incidents :
 - en reconnaissant et en intervenant lors de situations qui comportent un danger potentiel pour une personne ou un groupe (item 8c);
 - en effectuant l'accueil sécuritaire des groupes d'enfants venant en sortie à la piscine (item 8c);
- ☐ Expliquer et/ou démontrer comment adapter les techniques de sauvetage de manière appropriée aux installations spécifiques dans un parc aquatique et à des situations spéciales (item 9);
- ☐ Rechercher efficacement une personne perdue dans un parc aquatique en tant que membre ou leader d'une équipe de surveillants-sauveteurs (item 10);
- ☐ Prendre en charge efficacement:
 - une victime en détresse ou en train de se noyer (item 11a);
 - une victime immergée qui ne respire pas (item 11b);
 - une victime blessée à la colonne vertébrale (item 11c);
 - une victime blessée (item 11d);

- ☐ Démontrer qu'il possède le jugement, les connaissances, les habiletés et la condition physique requis pour intervenir lors de situations d'urgence dans un parc aquatique en tant que membre et leader d'une équipe (item 12).

ÉVALUATION

Tous les éléments (items) du cours sont évalués par le moniteur sur une base progressive. Le candidat sera évalué tout au long des exercices, des activités et des mises en situation.

DESCRIPTION DU COURS

- | | |
|------------------------|---|
| Durée : | ☐ 20 heures minimum |
| Matériel obligatoire : | ☐ Masque de poche et gants |
| | ☐ Sifflet |
| | ☐ Manuel Alerte : la pratique de la surveillance aquatique |
| | ☐ Manuel canadien de sauvetage |
| | ☐ Manuel canadien de premiers soins |
| | ☐ Règlement sur la sécurité dans les bains publics |
| Validité du brevet : | ☐ 2 ans si utilisé comme permis de travail |

PRÉALABLES

- ☐ Avoir au moins 15 ans à la fin de cours
- ☐ Détenir le brevet Sauveteur national – Piscine

Le candidat est responsable de prouver qu'il détient les préalables requis, au plus tard au premier cours. Il doit remettre au moniteur une photocopie d'une preuve d'âge et des brevets nommés ci-haut. Autrement, le membre affilié se réserve le droit de refuser au candidat l'accès au cours Sauveteur national – Parc aquatique.

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à l'ensemble des séances sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement. Il est de la responsabilité du candidat de se mettre à jour et de récupérer la matière manquée lors d'une absence.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut se voir refuser l'accès au cours.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

Le processus de plainte de la Société de sauvetage comprend deux sections. Il y a les plaintes d'abus, harcèlement, négligence et violence et les plaintes de natures administratives, par exemple une contestation de résultat, les normes des programmes qui ne seraient pas respectées.

Pour le premier type de plainte, vous serez redirigé vers une plateforme du gouvernement. Offrant un recours impartial, confidentiel, accessible et efficace, le PILS (Protecteur de l'intégrité en loisirs et en sport) contribue à créer et à maintenir des environnements sains, sécuritaires et respectueux dans l'ensemble des milieux de loisir et de sport.

Pour les plaintes de nature administrative, ce sont des membres de l'équipe de la Société de sauvetage qui

assureront le suivi. Selon la nature de celle-ci, des informations pourraient être demandés au moniteur, à l'évaluateur, au membre affilié et bien sûr à la personne qui fait la plainte. Lorsque toutes les informations seront récoltées, un suivi pourra être fait au plaignant.



PLAINTES D'ABUS, HARCELEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE

PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [*Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité*](#).

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés (organisations). La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec son comité médical et diverses instances nationales et internationales, dont *l'International Lifesaving Federation*.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet dans les 10 jours ouvrables.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

CONTACT

Gestionnaire du cours (membre affilié) : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Coordonnées
supplémentaires :

*****AVIS IMPORTANT *****

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR D'UMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA
TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA **SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique **SAUVETAGE** de notre site Internet et explorez toutes les
possibilités qui s'offrent à vous!

www.sauvetage.qc.ca



SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

7665 bd. Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7
514 252-3100 et 1 800 265-3093

